



 Pôle-relais lagunes  
Pôle-relais  
Zones  
Humides méditerranéennes 

# Comité d'orientation

- 18 novembre 2016 -

V1. oct 2016 photo CdL/F.Larrey

## Synthèse des actions

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)



# Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Onema depuis 2008. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

**Sa mission :** Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation.

**Son territoire d'action :** Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, PACA et Corse.



## CONTACTS

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

### Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat):

Coordnatrice : Virginie Mauclert, [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, [chokier@tourduvalat.org](mailto:chokier@tourduvalat.org)

### Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie / Pyrénées - Méditerranée : Magali Boyce (CEN L-R), [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)

En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), [barre@tourduvalat.org](mailto:barre@tourduvalat.org)

En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), [baldovini@oec.fr](mailto:baldovini@oec.fr)

Erika Audry, service civique (Tour du Valat), [audry@tourduvalat.org](mailto:audry@tourduvalat.org)

Pour sa 5ème édition, le 18 novembre 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes invite l'ensemble des membres de son réseau à échanger autour de sa stratégie d'action pour favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable.

L'objectif de cette rencontre : optimiser son action et bâtir un programme toujours plus efficace et pertinent, à la fois dans son travail de relais auprès des acteurs locaux et entre le niveau local et le national.

## Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

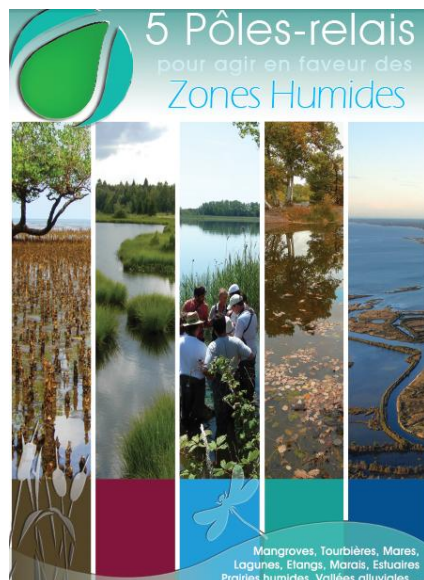
### Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



#### Pôle-relais Zones Humides

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.



Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : lagunes méditerranéennes ; tourbières ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'Onema à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième Plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

### Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des



acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

### ● Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, au plus près du terrain...

Depuis 15 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon (puis Occitanie / Pyrénées - Méditerranée), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Un accord de consortium entre ces 3 structures formalise le partenariat conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des

acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

### ● Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Il s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socio-professionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations. Le dernier COMOR s'est réuni à l'automne 2014.

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :



**OBJECTIFS :**

Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion selon les 3 axes :

- Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,
- Animer un réseau d'échange,
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

**LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEEENNES:**

**THEMATIQUE :** Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

**TRANSVERSAL et INTERREGIONAL :** Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

**ANCRE DANS LES TERRITOIRES :** 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

**PASSERELLE et FACILITATEUR:** entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

**REACTIVITE** appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

**CONTACTS :** [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

**Coordination du Pôle lagunes (Tour du Valat):**  
 Coordinatrice: Virginie Mauclert, [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)  
 Gestion de l'information : Nathalie Chokier, [chokier@tourduvalat.org](mailto:chokier@tourduvalat.org)

**Animation territoriale du Pôle lagunes :**  
 En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée: Magali Boyce (CEN L-R), [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)  
 En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), [nbarre@tourduvalat.org](mailto:nbarre@tourduvalat.org)  
 En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), [baldovini@oec.fr](mailto:baldovini@oec.fr)  
 Erika Audry, service civique (Tour du Valat), [audry@tourduvalat.org](mailto:audry@tourduvalat.org)



Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers 2016 :

**Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :**

- Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
- Stratégie CESP 2012-2014 : Communication, Education, Sensibilisation, Participation en lien avec la convention Ramsar

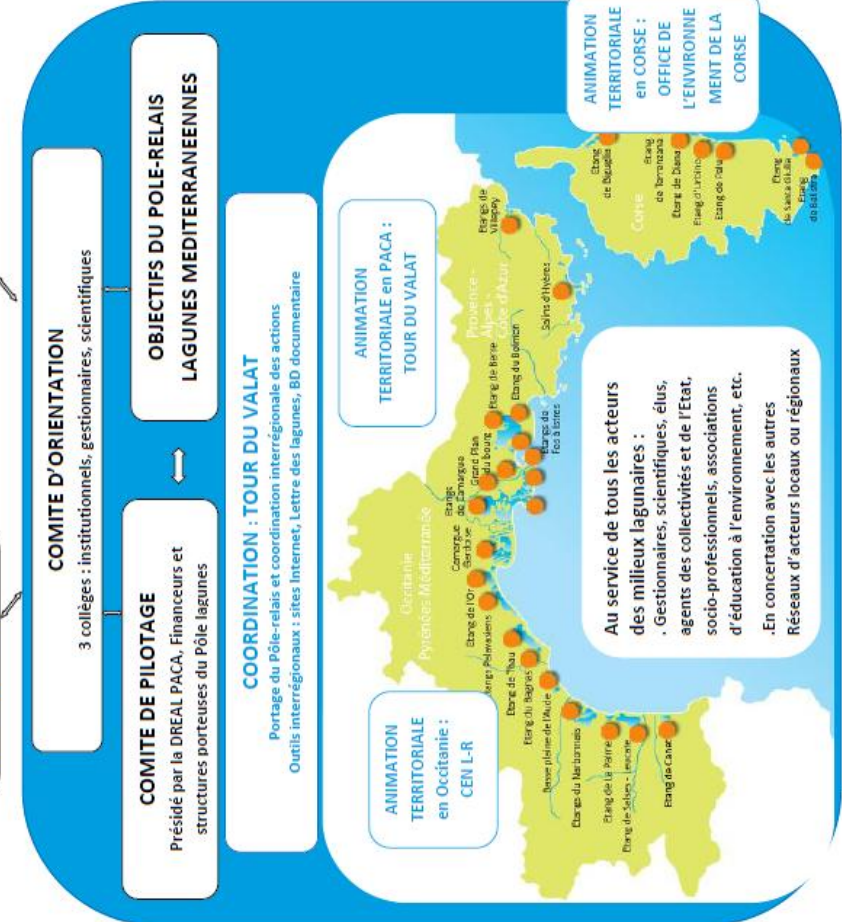
**En charge de coordonner :**

**5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France**

- Mutualiser les connaissances
- Animer un réseau d'échange
- Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

**PORTAILS INTERNET nationaux :**

- zones humides
- les documents techniques sur l'eau



# Stratégie d'action

Pour favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes organise son action selon 3 axes : (1) Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques, (2) Animer un réseau d'échanges, (3) Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

**Afin de donner un cadre à la réflexion, ces 3 axes sont illustrés ci-après par une synthèse de quelques actions clefs, dont l'avancement vous est présenté depuis le Comor de novembre 2014.**

**>> Idées des Comor précédents retenues dans le programme d'actions >>**



## Axe 1 : Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

Les outils du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : recueillir et diffuser l'information des lagunes.



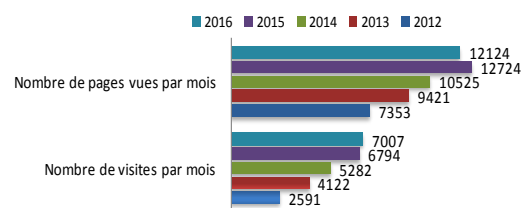
### Site internet [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org) et sa newsletter 'Lettre des lagunes'

La version actuelle du site Internet, mise en ligne en 2012, est le support d'un développement majeur de la diffusion des actualités des lagunes.

Il contient aujourd'hui plus de **1 600 pages de contenu**, reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées.

>> Fréquentation du site Internet de 2012 à 2016

Sa consultation progresse toujours avec aujourd'hui **7 000 visites mensuelles**. Depuis sa mise en ligne, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu **278 000 visites**, soit **570 000 pages vues**. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.



**3 000 acteurs** des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà sont aujourd'hui destinataires de la newsletter '[Lettre des lagunes](#)', soit une progression d'environ 500 destinataires par an.

Cette lettre, envoyée neuf fois par an, bénéficie toujours de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil.

### Une base de données bibliographiques mieux valorisée

La base de données remise à jour en 2011 avec une interface plus conviviale, met à disposition des dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés).



Aujourd'hui, la base compte **6 630 notices** dont une majeure partie téléchargeable en pdf, issues de la veille informative ou transmis par notre réseau d'acteurs. Près de 350 documents ont été ajoutés en 2015-2016.




La plupart des notices sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « les documents techniques sur l'eau »](#) auquel contribuent aujourd'hui des organismes comme l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

Cette valorisation nationale démultiplie la consultation : environ **3 000 visiteurs annuels** ont consulté cet outil en 2015.

Par ailleurs, [l'annuaire des compétences](#) compte 781 acteurs et 360 structures.

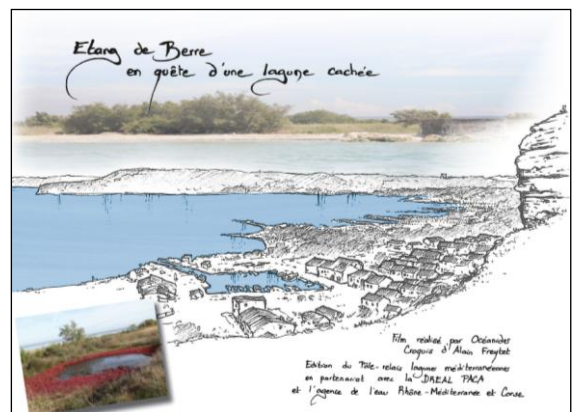
## Des publications pour rassembler les connaissances et mettre en lumière les bonnes pratiques


Plusieurs [publications](#) ciblées pour des publics particuliers ont vu le jour, à noter :

 - Deux **lettres des lagunes Hors-série** ont permis de faire 'le tour de la question' sur les thèmes : « [Les pesticides et nos lagunes](#) » (2014) et « [zones humides littorales et changement climatique](#) » (2015)

- Le [Bilan de mise en œuvre du Plan de Développement Rural de la Corse 2007/2013 sur les bassins versants des quatre principales lagunes de Corse](#) (2016)

- Deux **films** (2015), réalisés par Océanides, « [LAG'UNE...Découverte !](#) » (6 mn) pour le jeune public et « [Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée](#) » (20 mn), accompagné d'un [carnet de croquis](#) du paysagiste Alain Freydet, s'adressant à public d'élu, de gestionnaires, d'acteurs de l'aménagement mais aussi au grand public. Outils diffusés à notre réseau d'acteurs des lagunes et aux centres de ressources des Bouches-du-Rhône



 - Cinq **fiches retour d'expérience** co-réalisées avec les acteurs des lagunes méditerranéennes, concernant le [lido du Jaï \(étang du Bolmon\)](#), [l'étang de Bages-Sigean](#), [le Salin de La Palme](#), [les Marais du Vigueirat](#), les étangs et marais des salins de Camargue (A VENIR), portant au nombre de 16 ces fiches postées sur le [Portail national zones humides](#), afin de susciter des vocations auprès d'autres maîtres d'ouvrage.

- Un mémento intitulé: ['Méthodes et outils de diagnostic des roselières en faveur de l'avifaune paludicole'](#) (2015) suite à la formation de 2014.



- Une **collection de 10 synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones**



**Humides** est alimentée depuis 2015. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble et coordonné 3 d'entre elles sur les produits, la fréquentation touristique et activités de loisirs et les espèces exotiques envahissantes en milieux humides.



- un logigramme Urbanisme pour mieux impliquer les structures de gestion des territoires lagunaires dans l'aménagement du territoire (A VENIR).

## Axe 2 : Animer un réseau d'échange

Mutualiser les bonnes pratiques de gestion et de restauration

### Des formations avec des 'experts' du réseau



- **« Mieux communiquer avec vos élus »**, juin 2016, étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau (13) : Dédiée aux salarié(e)s des structures de gestion des zones humides littorales de Méditerranée, cette journée a bénéficié de l'expertise d'une sociologue spécialisée en communication environnementale et d'une docteure en psychologie sociale. L'objectif : optimiser la communication interne et externe pour favoriser in fine une meilleure préservation des milieux humides littoraux dans l'aménagement du territoire. Un guide sera édité à l'automne 2016. VISUEL A VENIR



### Des journées d'échange : partager les bonnes idées, nourrir de nouveaux projets



- **« Mouillez-vous pour les zones humides ! »**, juin 2015 à l'étang des Aulnes (13) : Cette journée co-organisée avec plusieurs partenaires en PACA, était spécifiquement dédiée à la gestion des Zones Humides. Une soixantaine de participants, principalement gestionnaires de milieux humides en PACA et Languedoc-Roussillon y ont assisté.

Par ailleurs, un séminaire à l'attention des élus d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en partenariat avec la région et son parlement de la Mer, est en cours de réflexion sur le thème des grands aménagements intégrateurs dans le cadre du changement climatique.



- **« Les paysages lagunaires, un atout pour le territoire »**, octobre 2015 à Saint-Chamas (13) : Cette rencontre des élus a été organisée en partenariat avec la commune de Saint-Chamas. Des élus des communes et communautés de communes riveraines des lagunes des Bouches-du-





Rhône, des représentants de la DREAL PACA, de l'agence de l'eau RMC et du Conservatoire du Littoral de PACA s'y sont réunis autour de la valorisation des paysages lagunaires.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est sollicité par les structures de gestion pour contribuer à de nouveaux projets de valorisation des zones humides et de leurs paysages. En 2016, il a ainsi contribué à un chantier de concertation organisé par le Grand Port Maritime de Marseille pour promouvoir un appel à manifestations sur le thème nature-industrie.

- **« Sport de glisse & Nature sur le littoral »** : Cette rencontre régionale co-organisée dans le cadre du projet N2 Glisse et du projet européen Life+ ENVOLL, est organisée le 7 novembre 2016 à Montpellier (34), à destination des pratiquants de sports de glisse, des gestionnaires d'espaces naturels du littoral et des institutionnels.



## Une plateforme recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!



- **« Rencontre gestionnaires chercheurs « La télédétection au service des zones humides littorales »**, novembre 2015, salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34) : Cette rencontre a été organisée en collaboration avec le Cépralmar. Elle a réuni une cinquantaine de gestionnaires et experts scientifiques et techniques sur le thème de la télédétection en appui au suivi et à la gestion des zones humides littorales. Un classeur de fiches de



synthèse présentant les techniques de télédétection en appui à la gestion zones humides littorales sera édité à l'automne 2016.

## Le FILMED : un lien entre gestionnaires pour le suivi des lagunes



Le **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes** réunit les gestionnaires d'Occitanie / Pyrénées – Méditerranée et PACA pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes, avec l'aide d'un référent technique. Les données physico-chimiques sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur notre site Internet. Un FILMED adapté à la région Corse est en cours de montage. En 2016, trois outils de synthèse sur le suivi sont prévus, relatifs : aux indicateurs du suivi physico-chimiques en lagunes en collaboration avec le Cépralmar ; aux suivis réalisés sur les habitats naturels par les structures de gestion en lagunes ; enfin le troisième est un document technique rapportant un ensemble de réponses d'experts à des problématiques de gestion en lagunes.



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes appuie les gestionnaires et collectivités sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

## Au niveau national

Enfin, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est en réseau au niveau national avec l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides coordonnés par l'Onema, l'association Ramsar France et la SNPN en tant que correspondant ONG national pour le programme de Communication Education Sensibilisation Participation (CESP) lié à la convention de Ramsar.



En mars 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a notamment contribué au colloque « La continuité écologique dans les zones humides littorales » piloté par l'Onema à Montpellier.

## Axe 3 : Sensibiliser autour d'actions phares

Des actions phares sur les enjeux des lagunes pour susciter davantage d'initiatives favorables.

### Les Journées mondiales des zones humides : une ampleur grandissante

Le 2 février 2015, un lancement national des Journées mondiales des zones humides a eu lieu depuis la Camargue sur le thème 'Les Zones Humides pour notre futur'. Douze ans après sa première édition en Méditerranée, cet événement continue de mobiliser le grand public, souvent connaisseur de ces milieux, avec environ **5 800 participants comptabilisés en 2015** et un record de **6 500 en 2016** autour d'une centaine d'animations proposées à l'échelle des 3 régions. Des documents de communication (affiches, programmes) ont été diffusés à plusieurs milliers d'exemplaires et l'ensemble des animations relayées au niveau national sur le Portail national zones humides.



### Les Journées du patrimoine, une mobilisation record entre culture et nature !



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa coordination engagée en 2009 des Journées européennes du patrimoine adaptées aux lagunes avec la réalisation d'affiches, programmes papier et communiqués de presse diffusés à large échelle.



Un nouveau record de fréquentation a été atteint en 2015 avec plus de **16 000 visiteurs rassemblés autour de 35 sites lagunaires**.

Afin de favoriser l'attrait de nouveaux publics via cette manifestation très plébiscitée et relayée dans les médias, un effort particulier de communication a été déployé avec notamment en 2016 une expérimentation d'affiches très grand format (120 \* 176 cm) dans la ville d'Arles.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes promeut sur son site Internet d'autres évènements de sensibilisation concernant les lagunes comme Fréquence Grenouille, la Fête de la nature, etc.

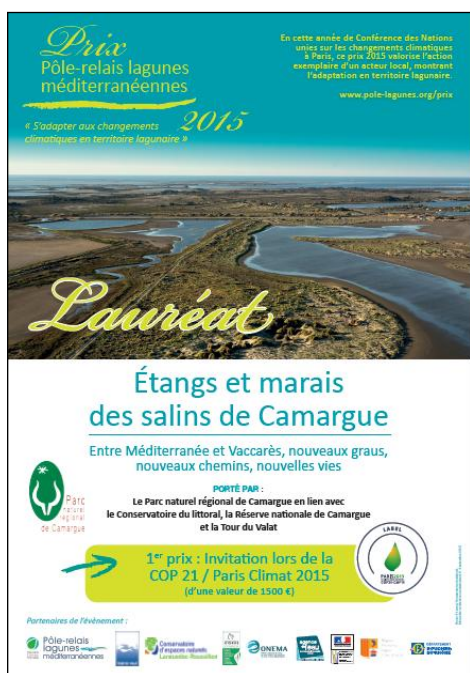
## Troisième édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Prix Pôle-relais lagunes a pour objectif depuis 2011 de valoriser des actions innovantes, sensibiliser les élus et susciter des vocations.

En 2015, année de Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, le Prix 2015 a été labellisé COP 21 / Paris Climat 2015 avec pour thème : « S'adapter aux changements climatiques en territoire lagunaire ».

A l'occasion du festival « Refaisons le climat » à Montpellier, Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a remis ce prix à David Grzyb, Président du PNR de Camargue, pour

la gestion adaptative coordonnée sur les étangs et marais des salins de Camargue. Le lauréat et ses partenaires (Conservatoire du littoral et co-gestionnaires : Snpn et Tour du Valat) ont été invités à valoriser leur initiative les 9 et 10 décembre au Bourget et au Grand Palais dans le cadre de Paris Climat 2015.



## CONCLUSION

La synthèse de ces quelques actions passées et actuelles du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, dont une bonne part émane des Comités d'orientation précédents, serviront de base de réflexions aux ateliers du prochain Comité d'orientation du 18 novembre 2016. Parmi les missions déjà réalisées, il s'agira de solliciter le Comor sur la ou les pistes d'amélioration qui peuvent être renforcées ou priorisées.

Aujourd'hui reconnu et bien identifié dans les trois régions méditerranéennes, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes semble être devenu un maillon essentiel à la communication de la gestion et de la protection des lagunes aux yeux des gestionnaires, des collectivités et des administrations.

Néanmoins, si la qualité des milieux lagunaires s'est globalement améliorée grâce à la généralisation d'outils de gestion concertés, elle reste préoccupante pour certains éléments. A titre d'exemple, la qualité des eaux subit encore trop souvent les pressions des bassins versants liées aux industries, à l'agriculture intensive, à l'urbanisation galopante sur un littoral toujours plus attractif.

Dans ce contexte, l'enjeu du Pôle lagunes pour les deux prochaines années sera donc de poursuivre les efforts investis jusqu'ici et d'optimiser son action au regard de vos préoccupations et besoins en tant qu'acteurs des lagunes, afin de bâtir un programme plus pertinent et efficace.

***Photos couverture (étang de l'Or) et ci-dessous : Conservatoire du littoral/F.Larrey 2015***

